

Le pamphlet

P É R I O D I Q U E I N D É P E N D A N T

Editorial

Comme promis lors de notre dernier numéro, nous allons traiter du deuxième sujet sur l'AVS qui sera soumis au vote le 3 mars prochain: l'initiative sur les rentes.

Il s'agit d'une initiative des jeunes libéraux-radicaux, qui vise à assurer le financement de l'AVS à long terme en agissant automatiquement sur l'âge de la retraite en fonction de l'augmentation de l'espérance de vie.

Concrètement, l'âge de la retraite pour les hommes et les femmes serait amené dans un premier temps à soixante-six ans d'ici à 2033, puis augmenterait de 80% de la durée de vie moyenne en plus.

Prenons un exemple: en 2022, l'espérance de vie à soixante-cinq ans était pour les hommes de vingt ans et pour les femmes de vingt-deux ans et demi¹. Donc, si en 2033 ces données restent les mêmes, nous travaillerons une année de plus et toucherons une année de rente en moins, soit, selon les estimations, une baisse des dépenses de 2 milliards de francs par année. A partir de ce moment, chaque augmentation de l'espérance de vie se verra reflétée sur l'âge de la retraite à 80%, soit deux cent nonante-deux jours de travail en plus par année de vie supplémentaire. Ces augmentations ne pourront pas dépasser deux mois

par année, comme dans le cas improbable où une avancée médicale fulgurante nous permettrait de vivre d'un coup en moyenne quatre mois de plus.

Le Conseil fédéral et le Parlement rejettent l'initiative au motif qu'elle est trop rigide et que la fixation de l'âge de la retraite doit se baser sur d'autres critères, comme l'état de santé de la population ou la situation économique. Ces arguments sont faibles, car l'état de santé de nos concitoyens se reflète logiquement sur l'espérance de vie, et on ne voit pas en quoi la situation économique devrait exercer une influence sur l'âge de la retraite; cela n'a jamais été le cas à notre connaissance.

La solution proposée par les initiateurs est, à mon avis, intéressante en ce qu'elle apporte une réponse mesurée et concrète au problème de la pérennité de l'institution. Elle est plus favorable aux retraités suisses que ce qui se fait dans d'autres pays de notre entourage, qui ont déjà décidé du passage à soixante-sept ans dans de brefs délais, et n'implique pas pour l'heure d'augmentation des impôts.

Il est à part cela curieux de remarquer que toutes les projections tiennent pour acquis que l'espérance de vie ne peut aller qu'en augmentant. Or, selon les chiffres de l'Office

fédéral de la statistique, sur les vingt dernières années, l'espérance de vie des hommes augmente plus vite que celle des femmes, ce qui revient à dire que cette augmentation se ralentit chez les femmes. En dehors du fait que c'est une intolérable différence genrée, on s'interrogera sur les causes qui font que les hommes rattrapent les femmes, et si, finalement, ces causes pourraient à terme provoquer un renversement de la tendance et une baisse de l'espérance de vie. Si cela devait être le cas, le mécanisme d'adaptation automatique que propose l'initiative permettrait en toute logique une baisse de l'âge de la retraite.

Enfin, pour conclure et élargir le débat, on pourrait se demander si, finalement, l'idée même d'âge de la retraite est opportune. Et en cela, je rejoins le Conseil fédéral et sa préoccupation de prendre en compte les cas particuliers. Pourquoi un artisan qui a travaillé et cotisé depuis l'âge de seize ans devrait-il cesser de travailler au même âge qu'un avocat qui n'est entré dans le monde du travail et n'a sérieusement contribué à l'AVS qu'à trente ans? Pourquoi une personne aux besoins limités ne pourrait-elle pas décider de prendre sa retraite à cinquante-cinq ans, et un passionné par son métier à huitante? On pourrait supprimer la notion même d'âge de la retraite et

laisser les individus choisir le moment adéquat pour cesser leur activité en adaptant les montants versés tant par l'AVS que par le deuxième pilier en fonction de l'espérance de vie. Cette souplesse permettrait entre autres aux secteurs où le travail est le plus pénible de proposer

des plans de prévoyance pour leurs travailleurs qui leur permettraient de se reposer avant les autres.

Mais pour revenir aux votations du 3 mars, nous voterons OUI à l'initiative sur les rentes.

Michel Paschoud

¹<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/naissances-deces/esperance-vie.html>

Les perversités de la guerre d'aujourd'hui

Nous connaissions jusqu'à présent cinq théâtres d'opérations. Pour les citer, la guerre sur la mer, sur terre, dans l'air, dans l'espace (2019) et dans le cyberspace (2016). Nouvellement introduite par l'OTAN et les Etats-Unis, la guerre de la sphère humaine.

De quoi s'agit-il?

En 2020, plusieurs réflexions menées au sein de l'OTAN conduisirent des experts, et notamment le LtCol François du Cluzel, à définir ce nouveau théâtre d'opération. Basé sur toute une série de recherches en psychologie et notamment sur l'expérience du très célèbre Stanley Milgram – soumission à l'autorité, il s'agit de s'attaquer au cerveau du soldat qui manie un char d'assaut ou une arme. Quoi de plus beau et de plus efficace que de supprimer dans la tête des militaires l'envie de se battre? Ainsi s'ouvre une nouvelle forme de bataille, la guerre contre la **sphère humaine**. Cette façon de contrer l'adversaire est contenue dans le *Soft Power*, lequel peut évidemment déboucher sur le *Hard Power*, cette dernière façon utilisant alors la violence.

Le *Soft Power* vise donc à influencer l'être humain de telle façon qu'il ne s'en aperçoive pas. Il existe en effet toute une série d'approches cognitives qui ont pour cible la partie

cachée de chaque personne (en référence à la pyramide de Maslow).

Cette planification, nommée *weaponization of neurosciences*, est menée par le Centre de communication et de cyberexperts. En 2020 fut publié un document qui décrit cette nouvelle forme de guerre sous le titre de *Warfighting 2024*¹. L'objectif de ces travaux consiste à influencer une nation et/ou à la déstabiliser.

Quelques outils sont déjà mis en place et se structurent sur trois volets: tout d'abord, agir sur l'inconscient des gens en manipulant l'information de telle façon que cela soit indétectable par les influencés. Deuxièmement, par l'utilisation de la peur, dont on a vu, au travers de l'affaire de la pandémie Covid, l'efficacité. Troisièmement, par l'emploi ouvert de la propagande. Ce dernier volet utilise toutes sortes d'outils comme la récompense, la punition, la répétition, la dénonciation du mal extrême, par exemple.

Par une répétition incessante de ces techniques, le public cible lâche prise par fatigue, mais aussi parce que l'émotion et la psychologie agissent plus efficacement que le recours à la raison.

Pendant le premier conflit mondial, les choses se transmettaient par les journaux. A l'occasion de la deuxième guerre mondiale s'ajouta la

radio. Aujourd'hui, la télévision, et encore plus internet et les moyens audio-visuels, multiplient et accélèrent l'efficacité de ce travail sur le cerveau humain, dans la tête des soldats.

Comment tout cela se met-il place?

Comme cela a été testé dans l'expérience de S. Milgram, pour que la soumission à l'autorité (et aussi au système qui la sous-tend) soit optimale, il faut que le sujet expérimenté (la population soumise) ait une bonne confiance en cette autorité. On est en droit de penser que l'abêtissement qui prévaut dans nos sociétés favorise cette soumission. Supprimer le sens critique en se bornant à évoquer le quotidien, les chiens écrasés et les résultats du dernier match de football en seraient donc la forme?

En tout état de cause, on observe que tout participe à pister les citoyens de toutes les façons possibles. On jauge la pensée des gens, on perçoit les failles pour mieux manipuler les consciences et neutraliser une population. Le maillage est immense et quotidien. Il couvre tant le trafic bancaire que les achats quotidiens des gens, leur santé, les commentaires sur les réseaux sociaux. Une immense accumulation de *datas*, de

données, rassemblées dans des outils informatiques.

Par tous les moyens, les meneurs de ces opérations cherchent à protéger les centres concentrant ces données. On comprend ainsi qu'en supprimant la monnaie physique, ce qui est dans le programme de nombreux Etats, on garantit leur existence. En abritant les richesses, si petites qu'elles puissent être, de la population, on peut donc s'assurer de leur pérennité.

L'OTAN avance une belle et bien naïve argumentation: il s'agit de préserver nos nations occidentales animées par les valeurs démocratiques contre l'horreur dictatoriale. En suivant les communiqués du WEF, en lisant les réflexions de cercles prétendant diriger la planète, on est en droit de douter de la pureté de ces intentions.

Installé à Riga, en Lettonie, un centre d'expertise en communication stratégique (Stratcom) a pour vocation d'analyser l'information et oriente la communication stratégique de l'OTAN. Le personnel de ce centre étudie comment les médias sociaux peuvent être utilisés pour servir d'arme dans la guerre hybride et rediffuse l'information selon les objectifs de l'OTAN. Dans chaque pays, des agents relaient cette «information».

On comprend maintenant pourquoi on continue à parler de guerre hybride, le but étant donc de recourir à une combinaison de moyens militaires et non militaires, le public cible étant non pas l'ennemi, mais tout d'abord les pays membres et leur population.

Ouvrètement, on lit qu'il s'agit de tromper, de mélanger des moyens

militaires et non militaires pour réagir à la menace hybride par l'extension de la surveillance et du renseignement. En d'autres termes, d'influencer les «perceptions, attitudes et comportements du public par le biais d'une communication stratégique dans le sens des objectifs politiques et militaires de l'OTAN (sic !)

Dans une déclaration de 2017 déjà, le chef du Startcom montrait que la meilleure désinformation était celle qui n'était pas remarquée par le public cible.

D'ailleurs, dans une déclaration publique, il indiquait: «Si j'affirmais que nous ne voulons pas influencer le public, ce ne serait tout simplement pas crédible»².

Fort opportunément, on découvre que le narratif doit «s'adresser à des groupes cibles de manière orientée vers l'avenir avec des messages politiques clairement définis, pour l'efficacité du récit, un réseau de soutien doit être mis en place afin de transmettre des points de vue de manière cohérente au moyen de campagnes d'information, d'établir la confiance et de contrer les influences de tiers. Pour cela, il faut connaître en profondeur le monde dans lequel vit le groupe cible.»³

Nous noterons que la Suisse participe à l'action de ce Stratcom! Faux comportement de «neutralité»!

A la lumière de ce qui fut expliqué depuis le début de la guerre d'Ukraine et des résultats dans le terrain, nous pouvons observer que le travail des MM. Stoltenberg (secrétaire général de l'OTAN) et Janis Starts, et de leur centre d'excellence est efficace!

En conclusion

Ce nouveau «champ de bataille» n'est en fait pas une nouvelle découverte. Déjà, par les temps passés, l'autorité se préoccupait de piloter l'information et de tenter de ne pas en perdre le contrôle. L'ouverture de ce sixième théâtre d'opération n'est donc pas une nouveauté. Ce qui l'est, par contre, ce sont les outils qui permettent d'aller beaucoup plus loin dans l'action. Il est vrai que pendant la seconde guerre mondiale, si l'on avait pu annihiler dans l'esprit des soldats allemands la volonté de se servir d'une arme, cela aurait été terriblement efficace.

La participation de la Suisse au travail de ce centre est un immense scandale. Il est étonnant, pour ne pas dire invraisemblable, que les autorités politiques helvétiques ne réagissent pas.

Car, en définitive, ce n'est pas seulement l'action guerrière qui peut justifier de «triturer» les consciences de l'ennemi. Non, ce qui est gravissime, c'est que sous le couvert de «protection des valeurs démocratiques», on vise et atteint celle de la vraie démocratie: le pouvoir du peuple!

François Villard

Pour ceux qui désirent en savoir plus, je recommande la lecture de Jonas Tögel, *Cognitive Kriegsrührung*, aux éditions Westend.

¹ [https://www.europarl.europa.eu/Reg-Data/etudes/STUD/2021/690038/EPRS_S_TU\(2021\)690038_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/Reg-Data/etudes/STUD/2021/690038/EPRS_S_TU(2021)690038_EN.pdf).

² Cornelius Wüllenkemper, «Wir haben es mit medialem Krieg zu tun», in: *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 27 janvier 2017.

³ Felix Koßmann, Manuela Zlateva, *Politische Kommunikation – im Zeitalter von Fake News*.

Ne dites pas...

Ne dites pas: «Si le chef de la délégation olympique mongole s'est fait détrousser à Paris, c'est car il n'a pas eu de chance.» Dites: «Si le chef de la délégation olympique mongole s'est fait détrousser à Paris, c'est parce qu'il n'a pas eu de chance.»

Un nombre croissant d'auteurs d'articles ou de livres paraissent incapables de faire la différence entre une conjonction de coordination et une conjonction de subordination. C'est encore plus désolant que les tribulations du Mongol en France.

Le fâcheux événement, relaté avec une juste indignation, le 17 janvier,

par *La lettre de Causeur*¹, s'est parait-il produit le 11 octobre 2023 en Seine-Saint-Denis, département du Grand Paris peu fréquenté par la bonne société francilienne. Le pauvre représentant du milieu sportif mongol, venu assister à un comité de sécurité, s'est fait voler «un sac contenant des biens pour une valeur totale de près de 600'000 euros (son épouse y avait déposé ses boucles d'oreilles en or)».

On peut supposer que le délégué olympique et sa coûteuse épouse sont rentrés en Mongolie pleinement rassurés quant au niveau de sécurité dont jouiront les athlètes

des JO 2024, qui seront logés précisément dans le secteur où s'est produit le vol.

Mais on ne peut pas dire que «si le chef de la délégation olympique mongole s'est fait détrousser à Paris, c'est parce qu'il n'a pas eu de chance», car il a fait preuve d'une imprudence confinant à la naïveté.

Le pinailleur.

¹ <https://www.causeur.fr/paris-2024-des-jeux-plus-gros-que-le-ventre-274568>

Deux papas et une maman

C'est sous ce titre gnangnan que **20 minutes** en ligne du 11 février¹ nous raconte l'émouvante histoire – piquée à la *NZZ am Sonntag* – de deux homosexuels et d'une lesbienne, qui ont fondé une famille d'un genre nouveau: la femme a mis au monde deux enfants engendrés chacun par un des hommes. Tout ce petit monde vit en harmonie sous le même toit. Comme c'est joli!

Hélas! Le droit suisse ne prévoit pas que l'autorité parentale puisse être assumée par plus de deux parents, ce qui veut dire que la mère exerce dite autorité sur ses deux enfants, alors que les messieurs, bien que «en couple», ne sont pères que d'un seul. Comme c'est triste!

Cependant, tout espoir n'est pas perdu, même s'il faudra faire preuve de patience. En effet, le Parlement s'occupe de cette question dans le cadre de la révision du droit de la

filiation et de celle du partenariat enregistré, qui devrait s'ouvrir aussi aux couples hétérosexuels.

Mais il ne faudrait pas s'arrêter en si bon chemin.

Si, un jour, une majorité de politiciens et, en cas de référendum, de citoyens accède aux désirs de Roman Heggli, secrétaire général de Pink Cross (faitière d'associations d'homosexuels), et de quelques politiciens et sociologues flottant à tout vent de doctrine, le partenariat enregistré s'ouvrira «à tous les types de relations, y compris les parents multiples ou les relations polyamoureuses».

Quant à la révision du droit de la filiation, elle «pourrait aussi permettre de ne plus fixer à deux la limite maximale du nombre de parents légaux».

Ne vous demandez pas si quelqu'un a pensé aux futurs enfants issus de

cette pétaudière parentale. Quelqu'un y a pensé! Les «experts» ont frappé!

Un sociologue voit dans ce chaos une renaissance de la famille. Une anthropologue déclare entre autres choses: «Les enfants ont besoin de parents. Qu'il y en ait deux ou quatre, cela n'a pas d'importance.»

Et pourquoi pas six ou huit, pendant qu'on y est?

Pour tous ces gens, apparemment, la vraie vie doit se dérouler au sein de tribus polysexuelles, polygyniques, polyandriques et polyparentales.

Mais qu'ont donc à se reprocher les enfants pour que ces adultes déboussolés leur veuillent tant de mal?

Mariette Paschoud

¹<https://www.20min.ch/fr/story/suisse-deux-papas-et-une-maman-de-nouvelles-familles-en-quete-de-droits-103040275>

Faiseurs de paix

La Suisse a accepté d'organiser à la demande de l'Ukraine un «sommet» de haut niveau sur la paix, ont annoncé lundi les présidents des deux pays lors d'une conférence de presse à Kehrsatz, près de Berne. Mais le président ukrainien Volodymyr Zelensky a immédiatement averti que la Russie ne serait pas la bienvenue à ce sommet¹.

C'est le 15 janvier que le président ukrainien Volodymyr Zelensky, en route pour Davos et reçu à Berne par la présidente de la Confédération Viola Amherd, a obtenu de la Suisse l'organisation d'une conférence au sommet pour la paix en Ukraine, à laquelle seront conviés des «représentants de haut rang» du plus grand nombre de pays possible, mais pas la Russie.

Depuis lors, Ignazio Cassis, chef du Département fédéral des affaires étrangères, s'est beaucoup démené en faveur du sommet en question. A défaut d'invitation, il a proposé à l'ambassadeur de Russie à Berne Sergei Garmonin la médiation de la Suisse entre Kiev et Moscou. Il a fait la même offre à New York, en marge d'une réunion du Conseil de sécurité, à Sergueï Lavrov, ministre des affaires étrangères russe. Curieusement, ces deux messieurs ont rejeté l'aimable proposition, au motif futile

que la Suisse n'est plus neutre. Il en a été tout marri, le brave homme.

Début février, lors d'un voyage en Asie, notamment en Chine et en Inde, où il comptait obtenir le soutien des pays visités, mais n'a pas remporté de succès décisif – ça se saurait –, il a tout de même précisé qu'«il n'y aura pas de conférence de paix conclusive sans la Russie», avis partagé on s'en doute par les pays qu'il a honorés de sa présence.

On admirera au passage la conférence de paix **conclusive**. Le conseiller fédéral Cassis et ses collègues du Gouvernement s'imaginent-ils que les Russes accepteront de participer à un sommet final qui les invitera à entériner des décisions auxquelles il n'auront eu aucune part? On peut ne pas aimer le président Poutine et son entourage, mais il serait stupide, voire dangereux, de les prendre pour des imbéciles.

On a un peu l'impression que Mme Amherd, M. Cassis, leurs collègues et, bien sûr, M. Zelensky savent de science certaine que la Russie va perdre la guerre et qu'on pourra lui imposer un nouveau Traité de Versailles, un traité **conclusif** en quelque sorte.

Mais on n'en est de loin pas encore là.

En attendant, il serait prudent de la part du Conseil fédéral de faire

preuve d'un peu d'humilité. Ce n'est pas parce que la Suisse, après avoir commis l'erreur d'entrer à l'ONU, entame sa deuxième année au Conseil de sécurité et abrite bon nombre d'organisations internationales, ainsi que, chaque année, le Forum de Davos, qu'elle est autre chose qu'un petit pays doté d'une armée en phase de remise en forme.

Peut-être ferait-il bien aussi de se rappeler que sa mission n'est pas de parader sur la scène internationale, mais de veiller à la sécurité d'une population de quelque neuf millions d'habitants, ce qu'il ne fera pas en se mettant à dos un pays bien plus puissant que le nôtre.

Enfin, il ne devrait pas oublier que les dépenses publiques sont assumées directement ou indirectement par le contribuable suisse et que la Confédération n'est pas censée gaspiller ses ressources dans le financement d'un raout politique qui ne débouchera sur rien, pour les beaux yeux d'un président étranger désireux d'y inviter presque toute la Terre sans bourse délier.

M.P.

¹ <https://www.20min.ch/fr/story/guerre-en-ukraine-la-suisse-va-organiser-un-sommet-pour-la-paix-103021170>

Le temps des meutes

Les débats sur l'initiative populaire pour une treizième rente AVS se déroulent de manière navrante.

Du côté des opposants, on s'arc-boute sur des arguments financiers certes fondés, mais qui ne font visiblement pas mouche. Ce choix peut

se comprendre: il a fallu des années d'efforts et de patience pour réussir enfin, après plusieurs tentatives sabotées par la gauche, à faire aboutir

une timide réforme offrant à l'AVS un sursis d'une dizaine d'années avant le plongeon dans les chiffres rouges... et voilà que les partis de gauche reviennent à la charge pour anéantir tous ces efforts en un tour de main, en promettant à une population ravie un nouvel accroissement des prestations. Il y a là quelque chose de décourageant et cela explique que les questions financières soient prépondérantes pour la droite. Mais la promesse d'ouvrir les vannes de l'assurance-vieillesse séduit la population, désormais persuadée que les retraités sont tous de pauvres miséreux qui tombent dans l'indigence après avoir *trimé toute leur vie*. Cette croyance est démentie tant par les statistiques que par la simple observation du monde qui nous entoure: beaucoup de retraités font du shopping, voyagent, entretiennent leur maison. Mais cette réalité-là ne compte pas; seule s'impose celle des retraités les plus modestes. Pour aider ceux-ci, ce n'est pas l'AVS qu'il faut augmenter, mais le deuxième pilier, car c'est ce dernier qui doit constituer la véritable retraite; en le renforçant et en l'adaptant, on s'assurera que chaque personne arrivant au terme de sa vie active bénéficie d'une retraite convenable. Mais la gauche méprise la prévoyance professionnelle, pas assez étatiste,

pas assez uniforme, laissant trop de place à la responsabilité individuelle.

Hélas, ces diverses considérations sont trop rationnelles et trop subtiles pour une population à laquelle d'habiles tribuns promettent simplement «plus de pognon»; une population chauffée à blanc par les discours idéologiques modernes, dont la trame reste toujours la même: diviser la communauté en désignant des *victimes*, d'une part, et de l'autre un ennemi haïssable. La plupart des partisans de la treizième rente répètent ainsi que les autorités trichent, que les chiffres officiels sont faux, que *les riches* accaparent toutes les richesses et qu'il suffirait de les dépouiller pour renflouer durablement les assurances sociales et escamoter magiquement les réalités démographiques. Chacun veut se poser en défenseur des *gentils pauvres* face aux *méchants riches* et on assiste progressivement à un emballement, à un *effet de meute*, où la nuance et la prudence n'ont plus cours, où les débats ne sont que des dialogues de sourds et où seule subsiste la scansion de slogans simplistes et hargneux.

L'effet de meute, inhérent à la nature humaine, a sans doute existé à toutes les époques. Il est stimulé dans les régimes démocratiques, où

chacun est censé avoir un avis sur tout – quand on n'en a pas, on se rallie à celui de la foule. Aujourd'hui, il se répand dans une société déboussolée, morcelée, désespérée et prête à suivre les cris de n'importe quelle masse humaine en mouvement. On retrouve l'effet de meute à gauche, bien sûr, chez les allumés du climat, du genre ou de l'hygiénisme. Mais – et il nous en coûte de l'admettre – il rôde aussi dans des catégories de gens qui ne nous sont pas forcément antipathiques. Chez certains de ceux qui s'inquiètent de l'immigration massive, chez certains souverainistes, ou *antivax*, ou russophiles, et même chez certains des agriculteurs qui manifestent avec leurs tracteurs, les slogans et les postures outragées ont parfois tendance à se substituer à la réflexion et à la nuance, et les propos deviennent d'autant plus virulents que la force du nombre se fait sentir. En meute, les humains comme les animaux ne réfléchissent plus et piétinent tout sur leur passage.

On en vient à se demander si les dangereuses tensions qui déchirent actuellement la scène internationale ne font pas tout bonnement écho à celles qui divisent les simples péquins.

Pollux

Faux problème

Les milieux de la gauche néo-féministe ont récemment découvert que les menstruations peuvent être douloureuses, au point d'entraîner parfois une inaptitude à travailler.

Plusieurs villes de Suisse, notamment Fribourg et Yverdon, se sont

penchées sur cette question fondamentale et l'ont résolue en accordant à leurs employées souffrantes un congé allant jusqu'à trois jours par mois – douze jours par an au maximum en ce qui concerne Yverdon.

De son côté, le syndicat SUD (Solidaires Unitaires Démocratiques) a adressé au Conseil d'Etat vaudois en novembre dernier une demande restée non pas sans réponse, mais sans réponse *formelle*, de sorte qu'elle a été réitérée le 23 janvier¹.

Le syndicat réclame pour «les personnes concernées par les règles» employées par l'Etat trois jours de congé par an au minimum.

Rappelons à ceux qui ne sont pas au fait des subtilités de la langue inclusive et de la modification de l'indication du sexe dans le registre de l'état civil, que les «personnes concernées par les règles» sont les femmes et les transsexuels de papier, à savoir les hommes nés femmes ayant changé de sexe par simple déclaration à l'état civil.

Or donc, le syndicat «voit rouge», «veut que ça bouge, et vite», tout ça pour obtenir un congé minimum ridicule. A moins qu'il ne s'agisse

d'une erreur, il y a là quelque chose qui m'échappe.

Quoi qu'il en soit, même en admettant qu'il faille lire «trois jours de congé par mois» au lieu de «trois jours de congé par an», cette histoire de congé menstruel est un faux problème. En effet, aujourd'hui déjà, les employés de l'Etat qui, pour une raison ou pour une autre, ne sont provisoirement pas aptes à travailler ont le droit de rester chez eux pendant trois jours avant de produire un certificat médical. Le «cadeau» exigé pour des femmes déjà pourvues par des syndicalistes néo-féministes aveugles n'est donc rien d'autre que de la poudre aux yeux.

A noter que la condescendance des défenseurs de la pauvre petite femme fragile victime de règles douloureuses ne contribue pas à faire de celle-ci l'égale de l'homme, ce dont sont parfaitement conscientes les femmes raisonnables.

Qu'on laisse donc les «personnes concernées par les règles» s'occuper de leurs douleurs abdominales en paix!

M.P.

¹<https://www.20min.ch/fr/story/vaud-on-reclame-au-minimum-trois-jours-de-conge-menstruel-par-an-103025867>.

Bricoles

Biden, il est trop dément

Monsieur Biden, l'illustre président de la première puissance militaire mondiale, semble avoir un peu de peine à s'y retrouver parmi ses homologues d'autres pays ainsi qu'avec la géographie elle-même. Il a confondu Emmanuel Macron avec François Mitterrand, Angela Merkel avec Helmut Kohl, et l'Egypte avec le Mexique. Une bourde, ça peut passer pour un lapsus; à ce niveau, c'est un problème médical. Est-il bien judicieux de confier les clés de la guerre nucléaire globale à un vieillard sénile? Au moins, il ne fait pas de différence entre les sexes, ça devrait lui assurer le vote des féministes.

Mi.P.

Les cocos sont de retour

20 minutes du 9 février titrait: «Une nouvelle formation est née: le Parti communiste révolutionnaire».

Il existe un adage qui dit: «Peut-on être à la fois sincère, intelligent et communiste?» La réponse est évidemment non, deux de ces termes excluant nécessairement le troisième. La grande question reste de savoir comment l'on peut être et se revendiquer communiste encore aujourd'hui, tant l'échec systématique de cette idéologie délétère est flagrante dans tous les endroits où elle a été mise en pratique, ne débouchant que sur la misère et la dictature. Mais les idéologues ne s'arrêtent pas à ces détails, car si cela n'a pas fonctionné jusqu'à présent, c'est

probablement qu'on n'est pas allé assez loin.

Et ils sont sincères!

Mi.P.

Le Pamphlet
Case postale 998,
1001 Lausanne
courrier@pamphlet.ch
Directeur de publication:
Michel Paschoud
ISSN 1013-5057



Précision

Dans notre précédent numéro, à propos du refus de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) de livrer des informations concernant l'achat de vaccins anti-Covid, j'écrivais ceci:

Le tout est donc de savoir si la compétence de prendre une telle décision a été déléguée à l'OFSP. Rien dans les missions officielles de l'Office ne permet de le supposer.

Or la loi fédérale sur le principe de la transparence dans l'administration prévoit ceci à son article 10, alinéa 1:

La demande d'accès à des documents officiels est adressée à l'autorité qui les a produits ou qui les a reçus en tant que destinataire principal de la part de tiers qui ne sont pas soumis à la présente loi.

L'autorité en question étant l'OFSP dans le cas qui nous occupe, c'est à tort que j'ai mis en doute sa compétence.

M.P.